Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Mise en place à Grisy d'une " Participation citoyenne à la sécurité des biens et des villageois " (Ex « Voisins vigilants »)



Dans le cadre du lancement d'une participation citoyenne à la sécurité des personnes et des biens du village, *à laquelle chacune et chacun des villageois(es) est invité à participer,* une réunion publique organisée par la municipalité et animée par la gendarmerie nationale, aura lieu en mairie de Grisy le samedi 11 mars prochain entre 10h00 et 12h00. Il y sera présenté les détails du dispositif qui diminue de 25 à 40% les incidents. *(Statistique réalisée sur 5 700 communes françaises).*

Pour mémoire, il est rappelé que la mission des référents citoyens volontaires est d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité dont ils seraient témoins. Ils sont également auprès des habitants de leur quartier le relais des conseils et messages de prévention provenant de la gendarmerie.

Bien sur, ce dispositif ne confère aucune prérogative de puissance publique et en aucun cas d'autorisation d'intervention.



Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
95810

Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

Crée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d’un quartier ou d’une commune. Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d’informations entre les forces de l’ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s’inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Documents
Livret d'informations
Affichette d'annonce
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69